



# District Drôme Ardèche de Football

## Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°21

REUNION DU 6 ET 10 DECEMBRE 2018

**Président :** Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

**Présents :** Jacques MARON, Éric THIVOLLE, Djamel DJEDOU, Stéphan MONTALBANO, André GALLICE, Denis GLANDU. DELORME Bernard.

[competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr)

### A L'ATTENTION DES CLUBS :

**FORMATION FMI :** nous vous informons de nouvelles dates de formation FMI pour les clubs ou arbitres qui souhaitent soit se former soit se recycler en vue de la préparation de la seconde partie de saison.

Les dates retenues sont :

- mardi 18 décembre à 19h
- mercredi 19 décembre à 19h
- jeudi 20 décembre à 19 h

Les inscriptions se feront via le site Internet du District, l'article sera mis en ligne à compter du lundi 03 décembre.

### D1 ET D2 et planning des rencontres

**Responsable:**

Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

### D3 ET D4 et référent FMI

**Responsable:**

Éric THIVOLLE - Tel : 04.75.55.83.42 / P : 06.13.86.01.14

Le club de ROMANS SC n'est pas à jour du paiement du relevé n° 01 au 20/11/2018. En application de l'article 47.3 des RG de la LAuRAFoot, la Commission Régionale des Règlements leur inflige un retrait de 4 points au classement de l'équipe du club évoluant au niveau le plus élevé.

### D5

**Responsable :**

Bernard DELORME- Tel : 04.27.45.72.31 / P : 07.77.0764.50

### D6

**Responsable :**

André GALLICE – Tél 04.75385.42.00 / 06.31.93.31.15

Le club de FC MAHORAIS DROME ARDECHE n'est pas à jour du paiement du relevé n° 01 au 20/11/2018. En application de l'article 47.3 des RG de la LAuRAFoot, la Commission Régionale des Règlements leur inflige un retrait de 4 points au classement de l'équipe du club évoluant au niveau le plus élevé.

## COUPES RENE GIRAUD et XAVIER BOUVIER :

Responsable: Djamel DJEDOU - Tel : 04.26.50.42.16 / P : 06.75.93.40.57

Le Club de CHABRILLAN rencontrera, en Coupe René GIRAUD, le vainqueur du Match BERG HELVIE 2 / DROME PROVENCE qui se jouera le 23 Décembre.

## FOOT DIVERSIFIE

Responsable :

Denis GLANDU – Tel : 06.49.14.50.00

### COUPE « GATEAUD »

Le club de l'AS SFAM n'est pas à jour du paiement du relevé n° 01 au 20/11/2018. En application de l'article 47.3 des RG de la LAuRAFoot, la Commission Régionale des Règlements leur inflige un retrait de 4 points au classement de l'équipe du club évoluant au niveau le plus élevé.

La rencontre AS VEORE MONTOISON / FLGG n'ayant pas eu sa durée réglementaire, le match est à rejouer le 17 décembre 2018, à la VEORE MONTOISON, même heure. Les frais d'arbitrage sont à la charge de l'AS VEORE MONTOISON. Charge au club recevant de prévoir du temps pour les prolongations et les tirs au but.

## VETERANS :

Responsables :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

Stéphane MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

### **RAPPEL : Les feuilles de match papier sont à envoyer par courrier postal à l'adresse du District**

La transmission des FMI doit être effectuée avant les lundi midi.

En cas de feuilles de match papier celle –ci doivent être envoyée par courrier postal à l'adresse du District et non pas par mail à : [competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr)

Trop de feuille de match sont encore trop incomplète, (manque numéro de match)

De plus 10 joueurs au maximum doivent figurer sur la feuille de match.

Les clubs ne respectant ces réglementations seront amendés.

Le tirage des matchs de COUPE Vétérans a été réalisé et est consultable sur le site du District. Les matchs se joueront le 16/11/2018

## FUTSAL :

Responsable :

Stéphane MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

Suite à l'inscription d'une deuxième équipe de Futsal ESND, cette dernière remplace dans le calendrier des matches l'équipe de S. Futsal Goubetois qui a fait forfait en début de championnat. Les matches non joués par ESND 6 vont être reprogrammés tout au long de la saison dans les prochains jours. Nous vous remercions donc de regarder régulièrement le calendrier.